FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification

Identificateur de produit	LABPOX MVB FAST - COULEUR, Partie A (Couche de base pare-vapeur hydratante)
Autres moyens d'identification	MVB-A
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement époxyde pare-vapeur
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface. 101-1079 des Forges, Terrebonne, J6W 6K9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Toxicité aiguë, voie orale, par contact cutané et par inhalation (Catégorie 4)
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire (Catégorie 2A)
Cancérogénicité (Catégorie 2)
Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 3)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)

Attention
H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention
P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage

Intervention
EN CAS D'INGESTION: P301 + P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P330 Rincer la bouche.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION : P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: P308 + P313 Consulter un médecin.

Storage
P405 Garder sous clef.

Élimination
P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus	Aucun

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	**Numéro CAS ou autre**	**Concentration (%)***
Polymère en Bisphénol A / Epichlorohydrine	25085-99-8	> 60 %
2,2'-[1,4-Butanediylbis(oxymethykene)bis[oxirane]	2425-79-8	< 10 – 30 %
Éther glycidylique aliphatique	68609-97-2	1 - 10 %
Couleurs peuvent contenir :		
Dioxyde de titane	13463-63-7	< 25 %
Amorphous silica	7631-86-9	< 2 %

Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	< 2 %
Noir de carbone	1333-86-4	< 25 %

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. Bien rincer la bouche avec de l'eau.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Jeter les articles ne pouvant pas être décontaminés, y compris les articles en cuir tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de provoquer le cancer.
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Fumée, oxydes de carbone.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO_2), poudre sèche, eau et mousse résistante à l'alcool.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropries aux besoins.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Faites attention au flashback. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée.
De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant appropriée. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16 – 27 ^{o}C

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition : ACGIH – TLV-TWA CAS 1333-86-4 – ACGIH – TLV-TWA 3 mg/m^3& PEL-TWA 3,5 mg/m^3; CAS 13463-63-7 ACGIH – TLV-TWA 10 mg/m^3 & PEL-TWA 10 mg/m^3; CAS 7631-86-9 PEL-TWA 80 mg/m^3; CAS 21645-51-2 ACGIH – TLV-TWA 1 mg/m^3.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnue.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à mange longues, pantalons longues ; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistants aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence, état physique/couleur	Liquide	**Tension de vapeur**	Non disponible
Odeur	Faible	**Densité de vapeur**	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	**Densité relative**	Non disponible
pH	Non disponible	**Solubilité**	Non soluble
Point de fusion/congélation	Non disponible	**Coefficient de partage n-octanol/eau**	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	**Température d'auto-inflammation**	Non disponible
Point d'éclair	> 100 ºC	**Température de décomposition**	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	**Viscosité**	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	**COV**	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	**Autre**	Aucune connue

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Température élevée.

Matériaux incompatibles

Acides, bases, amines, agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone; par décomposition thermique : vapeurs toxiques.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information spécifique disponible.

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Affections de la peau et des allergies; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible;
Mutagénicité sur les cellules germinales – Les études de toxicité génétique animales ont été négatives; Cancérogénicité – Ingrédients énumérés par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA; Toxicité pour la reproduction – dans des études animales, n'a pas interféré avec la reproduction ;
Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – l'évaluation des données disponibles suggère que ce produit n'est pas toxique pour STOT-SE; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – À l'exception de la sensibilisation de la peau, les expositions répétées aux résines époxy de faible poids moléculaire de ce type ne devraient pas causer d'effets indésirables importants;
Danger par aspiration – Basé sur les propriétés physiques, pas susceptible d'être un danger d'aspiration; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL_{50} & CL_{50})

CAS 25085-99-8 LD_{50} Oral - Rat - > 15,000 mg/kg; LD_{50} Cutanée – Lapin – 23,000 mg/kg; LC_{50} Inhalation – n'a pas été déterminée;
CAS 2425-79-8 LD_{50} Oral - Rat 1134 mg/kg; LD_{50} Cutanée – Lapin – 1130 mg/kg; LC_{50} Inhalation – Non disponible; ETA non disponible dans ce document

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité (données aquatique et terrestre)

Toxicité aiguë pour les poissons CAS: 25085-99-8 LC_{50}: 1 – 10 mg/l (chez les espèces testées les plus sensibles)/ LC_{50} 2 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en semi-statique test, 96 h; CAS: 2425-79-8 LC_{50}: 24 mg/l (Danjo rerio) 96h; CAS: 68609-97-2 LC_{50}: 0,002 mg/l 96h;
Toxicité envers les invertébrés aquatiques CAS: 25085-99-8 EC_{50}: 1.8 mg/l (Grande daphnie (Daphnia magna) 48h); CAS: 68609-97-2 EC_{50}: 10 mg/l (Daphnia magna)
Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques: CAS: 25085-99-8 EC_{50}: 11 mg/l (algue d'eau douce (Scenedesmus capricornutum) Essai en statique, 72h); CAS: 2425-79-8 EC_{50}: 75 mg/l (Daphnia magna) 48h;
Toxicité pour les bactéries CAS: 25085-99-8 IC_{50}: >42.6 mg/l, (Taux respiratoires, 18h).

Persistance et dégradation	CAS: 25085-99-8 12%, 28 jr pas facilement biodégradable; CAS: 2425-79-8 Difficilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	CAS: 25085-99-8 Potentiel modéré de bioconcentration; CAS: 2425-79-8 la bioaccumulation est improbable, faible Pow -1.33.); CAS: 68609-97-2 log Koe : 7.25, FBC : 934,9
Mobilité dans le sol	CAS: 25085-99-8 le potentiel de mobilité dans le sol est faible; CAS: 2425-79-8 Le produit est soluble dans l'eau et peut se propager dans les systèmes aquatiques. Très mobile dans le sol. CAS: 68609-97-2 : Koc : 12830
Autres effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

Non réglementé.

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

Non réglementé.

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

Non réglementé.

Précautions spéciales (transport/déplacement)	Aucune
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Aucune
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Non.

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR).
United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14.
United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.
Proposition 65 de la Californie: pour les couleurs AVERTISSEMENT: ce produit contient du dioxyde de titane (CAS 13463-63-7) et du noir de carbone (CAS 1333-86-4) connus de l'État de Californie pour causer le cancer ou d'autres troubles de la reproduction.

Section 16. Autres informations

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 15 février 2020 - version 01
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value

TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

DISCLAMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification

Identificateur de produit	LABPOX MVB FAST, Partie B (Couche de base pare-vapeur hydratante)
Autres moyens d'identification	MVB-B
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement époxy pare-vapeur
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface. 101-1079, rue des Forges, Terrebonne, QC, J6Y 0J9 (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Toxicité aiguë, voie orale et par inhalation (Catégorie 4)
Corrosion cutanée/Irritation cutanée (Catégorie 1B)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1A)
Toxicité pour la reproduction (Catégorie 2)
Toxicité pour certains organes cibles, expositions répétées (Catégorie 2)
Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 1)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)

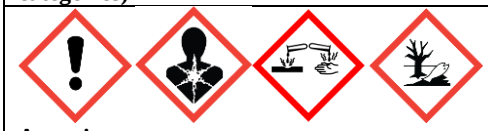

Attention
H302 +H332 Nocif en cas d'ingestion et par inhalation.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361 Susceptible de nuire á la fertilité ou au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention
P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 + P261 Ne pas/ éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention
EN CAS D'INGESTION: P301 + P330 + P331 Ne PAS faire vomir. P330 Rincer la bouche.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P333 + P317 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir de l'aide médicale. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): P303 + P361 + P353 Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION : P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P316 Obtenez immédiatement une aide médicale d'urgence.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: P308 + P316 Obtenez immédiatement une aide médicale d'urgence.
ENVIRONNEMENT P391 Recueillir le produit répandu.

Storage
P405 Garder sous clef.

Élimination
P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus	Aucun

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Aliphatic amine	1477-55-0	15 - 40 %
Trade Secret	----	10 - 30 %
4,4'-Diaminodicyclohexylmethane	1761-71-3	1 - 10 %

Amines cycloaliphatiques mixtes	135108-88-2	1 – 10 %
Trimethylhexamethylenediamine	25513-64-8	1 – 10 %

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. Prévenir l'aspiration du vomi. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. Bien rincer la bouche avec de l'eau.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Nocif en cas d'ingestion et par inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de nuire á la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Le gaz ammoniac peut être libéré à des températures élevées. Oxydes de carbone et d'azote.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utilisez du dioxyde de carbone (CO2), de la poudre sèche, de la mousse résistante à l'alcool. Poudre de calcaire, sable sec. Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropries aux besoins.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Faites attention au flashback. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant appropriée. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas/ éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16 – 27 ºC

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition : ACGIH – TLV-STEL Non disponible

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnue.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à mange longues, pantalons longues ; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité appropriées approuvées CSA, résistantes aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence, état physique/couleur	Liquide	**Tension de vapeur**	Non disponible
Odeur	Amine	**Densité de vapeur**	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	**Densité relative**	Non disponible
pH	Alcalines	**Solubilité**	Non disponible
Point de fusion/congélation	Non disponible	**Coefficient de partage n-octanol/eau**	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	**Température d'auto-inflammation**	Non disponible
Point d'éclair	> 93,3 ºC	**Température de décomposition**	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	**Viscosité**	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	**COV**	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	**Autre**	Aucune connue

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Température élevée ou contamination.

Matériaux incompatibles

Évitez tout contact avec l'acide nitreux, l'oxyde, les acides et les nitrites.

Produits de décomposition dangereux

Acide nitrique, oxydes d'azote ammoniacal, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. Aldéhydes, nitrosamine.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Nocif en cas d'ingestion et par inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de nuire á la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Corrosif, peut causer des brûlures de la peau.

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Peut causer une irritation de la peau si le contact est fréquent; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible;
Mutagénicité sur les cellules germinales – Non disponible; Cancérogénicité – N'est énuméré par IARC; Toxicité pour la reproduction – Susceptible de nuire á la fertilité ou au fœtus;
Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune information trouvée; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune information trouvée;
Danger par aspiration – Aucune information trouvée; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL_{50} & CL_{50})

CAS 1477-55-0 LD_{50} Oral – Lapin >2000 mg/kg; LD_{50} Cutanée –Non disponible; LC_{50} Inhalation Non disponible;
CAS 1761-71-3 LD_{50} Oral – Rat > 2000 mg/kg; LD_{50} Cutanée Non disponible; LC_{50} Inhalation Non disponible;

ETA non disponible dans ce document

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité (données aquatique et terrestre)

Toxicité aiguë pour les poissons CAS 1761-71-3 LC50: > 100 mg/L (Leuciscus idus melanotus, 96h); CAS 25513-64-8 LC50: > 174 mg/L Leuciscus idus melanotus, 48h);
Toxicité envers les invertébrés aquatiques CAS 1761-71-3 EC_{50}: 9.24 mg/l (Daphnia magna 48h); CAS 25513-64-8 EC_{50}: 31.5 mg/l (Daphnia magna) 24h); CAS 135108-88-2 EC_{50}: 15.4 mg/l (Daphnia magna 48h)
Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques: CAS 1477-55-0 EC_{50}: 12 mg/l (Desmodesmus subspicatus (algues vertes) 72h); CAS 1761-71-3 EC_{50}: 141.2 mg/l (Desmodesmus subspicatus 72h); CAS 25513-64-8 EC_{50}: 43.5 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) 72h); CAS 135108-88-2 EC_{50}: 43.9 mg/l (Alga 72h)

Persistance et dégradation	Pas de données disponibles
Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Autres effets nocifs	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

UN 2735; NOM: Amines liquides, corrosives, N.S.A.(Benzene-1,3-dimethaneamine (MXDA), 2,2,4 (OR 2,4,4)-trimethylhexane-1,6-diamine); CLASSE: 8 ; GROUPE D'EMBALLAGE: II

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

UN 2735; NOM: Amines liquides, corrosives, N.S.A.(Benzene-1,3-dimethaneamine (MXDA), 2,2,4 (OR 2,4,4)-trimethylhexane-1,6-diamine); CLASSE: 8 ; GROUPE D'EMBALLAGE: II

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

UN 2735; NOM: Amines liquides, corrosives, N.S.A.(Benzene-1,3-dimethaneamine (MXDA), 2,2,4 (OR 2,4,4)-trimethylhexane-1,6-diamine); CLASSE: 8 ; GROUPE D'EMBALLAGE: II

Précautions spéciales (transport/déplacement)	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	None
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Possible

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR).
Proposition 65 de la Californie: Ce produit ne contient aucun ingrédient reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer ou d'autres troubles de la reproduction.
United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14.
United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.

Section 16. Autres informations

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 11 février 2023 - version 02
Corrections	Section 2, 3, 11.12, 15.
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale

NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

DISCLAMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit.